AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté n° 2019-10-076 du 01 octobre 2019, Monsieur le Maire de Blaringhem a prescrit une enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural « du Petit Haverskerque » :

L'ENQUÊTE PUBLIQUE AURA LIEU
DU LUNDI 21 OCTOBRE 2019 A 09H00 AU MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019 A 17H30.

A été désignée commissaire enquêteur, Madame Peggy CARTON, Ingénieur en environnement.

Elle se tiendra à disposition du public dans le cadre de l'objet précité à l'occasion des permanences suivantes :

- En mairie de Blaringhem, **le mardi 22 octobre 2019 de 9h à 12h,**
- En mairie de Blaringhem, **le mercredi 6 novembre 2019 de 14h30 à 17h30,**

A l'expiration de l'enquête publique, Madame le commissaire enquêteur aura un mois pour rendre son rapport et ses conclusions motivées qui pourront ensuite être consultés, pendant un an, à la Mairie de Blaringhem, ainsi que sur le site https://ville-blaringhem.fr.

Un dossier et un registre d'enquête seront déposés :

- dans les locaux de la Mairie de Blaringhem – Rue Pierre DHEDIN – 59173 BLARINGHEM, les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Consultation du dossier d'enquête et dépôt des observations :

- Le public pourra consulter les pièces du dossier et apporter ses observations sur le registre d'enquête à la Mairie de Blaringhem du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 pendant toute la durée de l'enquête.

- Le public aura également la possibilité de consulter les éléments du dossier sur le site internet de la Ville de Blaringhem. https://ville-blaringhem.fr

- Le public pourra déposer ses observations par courrier à l'intention de Madame le Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante :
  - Madame le Commissaire Enquêteur
  - Enquête publique préalable à l'aliénation du chemin du petit Haverskerque
  - Mairie de Blaringhem
  - Rue Pierre Dhedin
  - 59173 BLARINGHEM

- Le public pourra également déposer ses observations, à l'intention de Madame le Commissaire Enquêteur, par mail à l'adresse : mairie@ville-blaringhem.fr en précisant dans l'objet : « Enquête publique préalable à l'aliénation du chemin du petit Haverskerque ».